

CONVOCATIONS

ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES ET DE PORTEURS DE PARTS

BFT VALOR 2

Société d'investissement à capital variable.
Siège social : 11, avenue d'Iéna, 75116 Paris.
338 032 865 R.C.S. Paris.

DEUXIÈME AVIS DE CONVOCATION

MM. les actionnaires sont informés que l'Assemblée Générale Extraordinaire convoquée pour le jeudi 31 janvier 2008 à 10h00 au siège social de la SICAV, n'a pu valablement délibérer, faute d'avoir réuni le quorum nécessaire sur première convocation.

En conséquence, MM. les actionnaires sont à nouveau convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire le jeudi 14 février 2008 à 9h00 au siège social, 11 avenue d'Iéna, Paris 16^{ème}, en vue de délibérer sur le même ordre du jour, à savoir :

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

- Lecture et approbation des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sur le projet de fusion-absorption de la SICAV BFT VALOR 2 par le FCP BFT 3/5 ;
- Lecture et approbation du projet de traité de fusion signé avec BFT GESTION et approbation de l'opération de fusion qui en découle ;
- Fixation du jour de calcul de la parité d'échange et pouvoir aux mandataires sociaux pour procéder, sous le contrôle du commissaire aux comptes, à l'évaluation des actifs et à la détermination de la parité d'échange ;
- Dissolution sans liquidation de la SICAV BFT VALOR 2, à compter de la réalisation définitive de la fusion ;
- Echéance anticipée des mandats des administrateurs et des censeurs ;
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Le Conseil d'Administration.

0800840